

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/126cec90-b601-4fea-a161-3513ec41c9a1>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/126cec90-b601-4fea-a161-3513ec41c9a1> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Bou Aoun Melynda](#)

Date de soutenance : 12-12-2017

Directeur(s) de thèse : [Gannagé Léna](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit international privé, Liban, Mariage, Statut personnel, Droits religieux, Droit civil, Conflit intercommunautaire
Mariage mixte, Double célébration du mariage

Mots-clés :

- Mariage mixte -- Droit - Liban
- Liberté de conscience - Liban
- Droit international privé -- Mariage - Liban
- Droit international privé -- Liberté contractuelle - Liban
- Mariage - Aspect religieux


Résumé : Dans le système pluraliste libanais, le mariage ainsi que les matières du statut personnel relèvent exclusivement de la compétence des dix-huit communautés religieuses qui ont un véritable pouvoir de juridiction et de législation en la matière. Cependant, le législateur a permis aux Libanais d'échapper aux statuts religieux applicables en droit interne en célébrant un mariage civil à l'étranger. Ce mariage est reconnu au Liban et il est soumis intégralement à la loi civile étrangère choisie indirectement par les parties. C'est en cela que consiste le libéralisme du droit international privé en matière de mariage qui accorde, en définitive, un rôle important à l'autonomie de la volonté des époux. Cependant, ce libéralisme n'est pas inconditionnel. Il ne déploie ses effets qu'en l'absence de toute célébration religieuse. Les règles du droit international privé deviennent même impérialistes dans la mesure où elles garantissent l'exclusivisme des droits religieux dès qu'un mariage religieux est en cause. C'est la raison pour laquelle les règles du droit international privé du mariage oscillent entre libéralisme et impérialisme et révèlent ainsi le paradoxe du système matrimonial libanais. Cette étude a pour but d'analyser en profondeur les termes de ce paradoxe dans toutes ses nuances. Elle se penche sur les domaines respectifs des droits civils et religieux en matière de mariage pour examiner comment ces droits s'articulent entre eux. Elle tente aussi de mener une réflexion sur les solutions de substitution au système actuel dans le but d'améliorer la législation sur le mariage au Liban.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2017PA020068
Type de ressource : Thèse
